

## **Un grand service public des transports à Marseille**

Comme beaucoup d'entre vous l'avez exprimé et comme Robert Bret l'a précisé avec la clarté qui le caractérise : aujourd'hui la circulation dans Marseille et autour de Marseille, je le dis franchement, est un enfer !

Les embouteillages quotidiens, dont sont trop souvent prisonniers les Marseillais, sont devenus insupportables. Ils ont un coût humain, puisqu'ils accroissent la fatigue et le stress de ceux qui sont obligés de se déplacer dans la ville, pour leur travail, leurs affaires et leur vie privée. Ils ont un coût économique, puisque les liaisons nécessaires et rapides ne peuvent s'effectuer normalement et que les heures perdues inutilement, s'ajoutent aux heures de travail et d'activité. Ils ont enfin un coût écologique, et cela est grave pour la santé de notre population et pour l'environnement dans lequel elle vit.

J'ai déjà dit en d'autres lieux que cette campagne électorale ne serait pas assez longue pour faire « la liste des échecs du maire sortant ». Le dossier des « transports et de la circulation » en fait partie et j'ai décidé en accord avec les marseillaises et les marseillais qui ont été consultés sur ce sujet de lui donner enfin l'importance et la priorité qu'il mérite.

Réduire l'entrée des voitures dans Marseille

Marseille intra-muros compte environ 450 000 véhicules, c'est déjà beaucoup. Mais ce qu'il faut savoir, c'est que chaque jour 190 000 véhicules pénètrent dans la ville, soit pour y transiter, soit pour y stationner. Ce trafic rend la circulation des bus très difficile : la vitesse commerciale à Marseille est la plus lente de France (12,9 km/heure contre 15,2 km/heure à Lille ou Lyon).

C'est pourquoi, la première conclusion qui vient à l'esprit, c'est qu'il ne pourra pas y avoir à Marseille de véritable politique des transports en commun, sans une diminution significative du nombre de véhicules entrant chaque jour dans notre ville. Tous les plans de déplacements urbains, Robert Bret a eu raison de le préciser, seront voués à l'échec dans une ville asphyxiée par ce flux continu de voitures.

Comment voulez-vous que nous ayons une politique de déplacement cohérente en pareille situation ?

Ma conviction, assise sur l'expérience de nombreuses villes, comme Lyon ou celle de Barcelone où je me suis rendu récemment, et sur les analyses de plusieurs spécialistes des transports, est donc, je le répète, qu'il est urgent de limiter le nombre de véhicules qui entrent chaque matin dans Marseille.

Pour y parvenir, dès le lendemain de mon élection, je prendrai huit mesures qui nous permettront, j'en suis sûr, de constater rapidement une amélioration significative du trafic intra muros et, consécutivement et à moyen terme, à celui aux alentours de Marseille :

1°) La L2 sera achevée

Premièrement et prioritairement, il faudra œuvrer pour l'achèvement du périphérique est-nord permettant de relier les autoroutes A7 et A57. Depuis 12 ans, Jean-Claude

Gaudin et sa majorité ont failli dans ce domaine. Pourtant, la situation est simple : l'Etat s'est engagé à hauteur de 20 %, la Région et le Département ont voté 180 millions d'euros chacun... Je veux être entendu sur ce point 360 millions d'euros entre la Région et le Département !

Demain, élu Maire de Marseille, président de la communauté urbaine, je mobiliserai, j'en prends solennellement l'engagement, les 250 millions nécessaires pour terminer enfin la L2 dans le cadre d'une grande et véritable opération urbaine.

Puisque j'évoque la L2, je veux dire qu'il n'est pas supportable que des quartiers de notre ville puissent être défavorisés par l'absence de protection de cette voie. Je pense ici aux habitants de la Fourragère qui a fait l'actualité de ces derniers jours. Le Maire de Marseille ne peut rester insensible à cet état de fait.

Dès mon élection j'irai personnellement rencontrer le ministre de l'équipement pour plaider ce dossier. A quoi peut servir un Grenelle de l'environnement aux ambitions générales affichées si les pouvoirs publics ne sont pas en capacité de régler une telle situation ?

Par ailleurs, je prendrai les mesures nécessaires pour imposer des restrictions de circulation, essentiellement aux véhicules de plus de 3,5 tonnes, aux heures de pointes et notamment entre le périphérique et les échangeurs de l'A7 et de l'A57. Cela me donne l'occasion de vous répondre, Madame la présidente (Lydia Frentzel, Ciq de Consolat-Mirabeau), car tous les points que vous avez développés sont justes : dès mon élection, mandat sera donné à mon adjoint aux transports d'intégrer pleinement les problématiques liées à l'écologie prise dans son acception générale dont les nuisances sonores, vous avez raison.

L'ouverture du périphérique, complétée par le boulevard urbain sud, permettra de libérer l'ancienne rocade du Jarret. Les boulevards Sakakini, Françoise Duparc, Maréchal Juin, Flemming et Plombière seront alors transformés en boulevards urbains requalifiés. Disant cela, j'ai une pensée pour les riverains qui ont supporté 40 années de bruit et de pollution inadmissibles ! La rocade du Jarret jusqu'à Plombière sera aménagée avec deux voies de transports en site propre, utilisées par des trolleybus à batteries ainsi qu'une piste cyclable prolongée jusqu'à Luminy au sud et jusqu'au Vieux Port. Lorsque je parle de trolleybus à « batteries » je vous étonne non ? Personne n'en a parlé ce soir et c'est pourtant une solution très adaptée à notre ville. Ce moyen de transport en commun est propre, il a été expérimenté, j'ai pu le constater concrètement, à Lyon et Barcelone.

En résumé, la requalification urbaine de l'ancienne rocade, vous l'avez compris, sera un projet majeur de ma municipalité.

2°) Des TER sur roues dans l'agglomération marseillaise

Une fois élu, j'ouvrirai immédiatement des négociations avec l'Etat pour créer une voie de transports en commun en site propre, dans les deux sens, sur les autoroutes A7 et A57 afin que très rapidement l'offre de transports en commun en bus et autocar devienne, vers la Ciotat, Aubagne, Aix-en-Provence et Marignane, concurrentielle de la voiture.

Ainsi, nous aurons, grâce aux contrats de plan État-Région, des T.E.R. vers le nord et vers l'est du département, une alternative crédible à la voiture.

Les autocars, qui emprunteront ces voies sur les autoroutes, seront en liaison avec les villes d'où viennent les salariés et les étudiants. Et là, permettez-moi de saluer l'intervention de Malika, cette jeune étudiante dont l'intervention a été si brillante et qui a dû nous quitter précisément parce qu'il fallait qu'elle rentre chez elle faute de transport en commun. Je demande à mon directeur de campagne, Patrick Mennucci, de prendre rendez-vous avec elle dès demain. La clarté de ses propos, la qualité de son expression témoigne, selon moi, d'une vraie difficulté estudiantine à Marseille, en termes de transports en commun notamment mais pas seulement. J'ai besoin de cette liberté de propos, j'ai besoin de la jeunesse et je veux pouvoir répondre à la spécificité de ses attentes. Nous aurons d'ailleurs l'occasion d'y revenir lors de notre rencontre-débat sur ce thème, le 18 décembre prochain, au Château des fleurs, Boulevard Michelet.

Ainsi, je reprends mon propos, à chaque terminus, de grands parkings gardés et sécurisés, seront aménagés à la périphérie de Marseille, notamment à Septèmes et à Aubagne.

Ces autocars seront en nombre suffisant pour réduire de 25 % en cinq ans le nombre de voitures dans la ville. Leur billetterie sera utilisable sur tous les modes de transports avec la mise en œuvre du principe de la carte orange parisienne.

La question du tarif a été posée par plusieurs d'entre-vous. Vous vous êtes étonnés de ma supposée inaction comme président du Conseil général sur la question des transports scolaires. Permettez-moi de vous répondre. Vous aurez constaté qu'à la tête du Département, j'ai instauré la gratuité des transports scolaires pour les collégiens des Bouches-du-Rhône. Je ne peux malheureusement pas le faire pour les transports scolaires marseillais. Savez-vous pourquoi ? Il se trouve que je ne suis pas encore maire de Marseille et que cette question est encore dévolue à l'équipe municipale en place ! Cela dit, comment pouvez-vous croire que ce que j'ai fait au Département, je ne le pourrai pas à la ville de Marseille ?

Enfin, je reviens à mon propos, les voies réservées seront également utilisées pour les liaisons intra-muros vers l'hôpital Nord et Saint-Antoine mais aussi vers la Valentine.

### 3°) Des navettes maritimes

Pour compléter ce dispositif du nord au sud, je mettrai en place des navettes maritimes. Et cela, non seulement pour des questions de transports mais aussi pour répondre aux enjeux de l'aménagement du territoire. Ces navettes, qui fonctionneront toute l'année, auront une grande utilité pour alléger la circulation sur la Corniche et dans les tunnels Prado Carénage-Vieux Port. Elles constitueront une option de déplacement pour les habitants reliant le nord et le sud de la ville, ainsi qu'une opportunité supplémentaire pour entrer dans Marseille en laissant sa voiture au niveau de parkings et de plates-formes gardiennés et sécurisés.

A propos des navettes, je voudrais préciser que ce système existe dans des villes européennes. Que, contrairement à ce que certains disent pour l'axe est-ouest, seuls

50 jours sont difficiles au regard de la météo et de l'état de la mer. Pour le reste, les navettes pourront fonctionner, tout au long de l'année, avec bien sûr des bateaux modernes et adaptés aux besoins de notre population.

Enfin, elles permettront d'allier la beauté à l'efficacité, l'écologie et le transport, bref de faire bénéficier quotidiennement à un grand nombre de nos concitoyens de notre environnement exceptionnel.

4°) Une circulation en site propre fondée sur le respect

Dès mon élection, je réorganiserai les axes de circulation en créant des transports en site propre, chaque fois que cela sera possible et nécessaire. Pour chaque opération de ce genre, une piste cyclable sera prévue, j'en prends l'engagement.

De plus, nous veillerons à sécuriser les déplacements des 2 roues (cyclos, motos, scooters, vélos) dans ces couloirs en site propre et à permettre leur stationnement dans les parkings pour éviter l'encombrement des trottoirs. Mais ce ne sont pas les seuls problèmes des deux roues motorisés auxquels je veux m'intéresser.

En effet, vous avez raison de le signaler, leur nombre a augmenté de 50% en quatre ans. C'est une tendance lourde. Elle s'explique d'abord par la difficulté de circuler à Marseille bien sûr. Elle s'explique aussi par la durée moyenne des temps de déplacements qui est deux fois moins importante pour les deux roues que pour les voitures. L'utilisation des deux roues facilitent aux utilisateurs le stationnement, même si ce dernier est souvent préjudiciable aux piétons et cela est regrettable.

Cela étant, les utilisateurs de deux roues sont souvent stigmatisés, justement pour un petit nombre, mais de manière excessive et injuste pour le plus grand nombre. En effet, les deux roues sont les premières victimes de l'insécurité routière : une étude montre qu'un mort sur deux sur les routes est un motard.

Au-delà des comportements individuels de certains, beaucoup d'accidents sont la résultante d'équipements inadaptés, d'une voirie défectueuse, d'un éclairage insuffisant (quelle grande agglomération peut encore se prévaloir de nos pauvres éclairages oranges, suspendus par des câbles d'un autre âge qui donnent à peine à voir la nuit venue?).

Une fois Maire, je prendrai les décisions nécessaires en matière de voirie de signalisation, des îlots directionnels et des bordures dangereuses. Je nouerai les contacts nécessaires pour obtenir un code de bonne conduite de tous. Dans ce domaine, chacun devra avoir un comportement citoyen et respectueux des autres, nous apprendrons à vivre mieux ensemble dans notre ville.

A cet instant de mon intervention, je voudrais également dire un mot d'une corporation dont beaucoup voudraient changer l'image et pouvoir travailler dans le respect de la réglementation et dans des conditions plus favorables : je veux parler des artisans taxis qui sont des acteurs indispensables du transport à Marseille.

Si le maire de la ville et la population doivent être exigeants à leur égard, ils doivent aussi comprendre leurs difficultés quotidiennes : pour eux aussi, les conditions de circulation sont déplorables, pour eux aussi le stationnement est anarchique,

notamment sur leurs stations et les couloirs de bus, pour eux aussi l'asphyxie de Marseille est devenue insupportable.

Néanmoins, avec l'aide de la corporation, je mettrai de l'ordre dans le nécessaire fonctionnement des stations de Saint Charles et de la gare maritime qui, nous le savons tous, laisse franchement à désirer et nuit gravement à l'image de Marseille. Idem pour la désaffectation de l'offre de services les soirs de matches de l'Olympique de Marseille, ce n'est pas digne d'une grande métropole. J'ai entendu ce soir l'honnêteté du chef d'entreprise d'une des plus grandes entreprises européenne de taxis, je le remercie de sa franchise car il reconnaît qu'une détestable image colle à sa profession et cela à cause d'un très petit nombre de ses confrères. Vous serez reçu, cher Monsieur, très rapidement, faites-moi confiance, c'est un engagement.

5°) Vitesse commerciale ramenée à 15km/heure

Grâce à la diminution du trafic automobile dans le centre et l'hyper centre ville, nous assurerons enfin aux transports en commun une vitesse commerciale de 15km/heure.

6°) Des parkings propres et sécurisés, ouverts 24h/24, à 1 euro la nuit

Tous les parkings seront ouverts 24 heures sur 24. Le tarif de nuit de 19h à 7h30 coûtera 1 euro la nuit. A ce propos, je veillerai à ce que nos parkings soient propres, bien éclairés, sécurisés. Les sociétés privées gestionnaires, telles que VINCI et EFFAGES seront rappelées à leur devoir. Je n'accepterai pas ce qui se passe, par exemple hier, dans le parking du Centre Bourse.

7°) Prolongation des lignes d'un métro ouvert jusqu'à minuit en semaine

Nous prolongerons la ligne de métro de Bougainville à Septèmes et de Dromel à la Valentine, et nous rendrons accessibles les stations et rames pour les personnes handicapées et à mobilité réduite. André, (Bénichou, Vice-président d'Handicap Amitié Culture) votre intervention, croyez-moi, ne laissera pas place à l'inaction, vous avez réussi l'opération handitoit, je réussirai l'accessibilité des transports en commun de Marseille ! parce que les personnes handicapées ne sont tout simplement des citoyens à part entière.

Le métro sera immédiatement ouvert jusqu'à minuit, et jusqu'à une heure du matin le week-end. Parallèlement, et bien évidemment, nous mettrons les moyens nécessaires pour assurer la sécurité des personnels et des usagers.

La réorganisation de la circulation et de la voirie autour du Vieux-Port permettront de réorienter la ligne numéro 3 du tramway par le bas de la Canebière, le quai de Rive Neuve, jusqu'aux jardins du Pharo.

8°) Une RTM efficace au service de tous

Je souhaite aborder le dossier de la RTM en toute clarté, sans complexe. Vous le savez, je suis attaché au service public, mais je souhaite qu'il soit moderne, efficace, au service de l'intérêt général et des usagers. Dans cet esprit, je respecterai les salariés de cette grande entreprise publique et je défendrai le droit des utilisateurs à bénéficier d'un transport de qualité.

La RTM est l'entreprise gestionnaire du réseau marseillais. Elle a vocation à le rester. Elle doit toutefois s'inscrire dans un projet de développement des transports collectifs et d'une rationalisation de l'utilisation de ses moyens. L'autorité organisatrice, la communauté urbaine, assumera toutes ses responsabilités pour son bon fonctionnement.

Je proposerai, c'est un axe majeur de ma candidature, la mise en place d'un syndicat des transports, seule solution pour mutualiser les moyens entre les collectivités de l'agglomération Marseillaise. Ce syndicat sera porteur de notre vision stratégique et globale des transports pour Marseille intra et extra-muros. Elle nous fait cruellement défaut aujourd'hui selon moi, pour mettre en place les enjeux de demain.

C'est aussi ici qu'il convient d'entrer dans le vif du sujet de la question des tarifs que vous souhaitez tous, si j'ai bien compris ce soir, aborder. On nous assène la dette de la RTM, comme étant une inéluctable déchéance au regard de la situation, en effet incommensurable, des finances de Marseille et, plus encore, de sa communauté d'agglomération. Alors quoi ? Voilà... j'ai un billet RTM dans les mains, il coûte 1,11 euros, c'est cher selon vous et pas assez cher selon notre ami de la RTM. Je ne vois pas les choses de cette manière. Pour moi, ce prix est lié à la question du pouvoir d'achat bien sûr et, force est de constater que le coût des transports prend une place de plus en plus importante dans le budget des ménages. Voilà tout ce que je vois. Dès lors, je veux ouvrir un vrai débat avec les Marseillais, d'abord pour les réconcilier avec ceux qui assurent leur transport, les gants de la RTM. Ensuite pour ne pas promettre la lune. Marseille, selon moi, ne pourra avancer qu'ensemble. Oui, les transports en commun devront atteindre le coût zéro pour nos seniors, pour nos enfants, mais aussi pour les plus démunis d'entre-nous. Et oui aussi le transport assuré a un coût. Pas démesuré, bien sûr, mais naturel et collectivement assumé. Serait-il possible d'en parler ensemble, quelle est le prix acceptable pour tous ? Je veux ouvrir ce débat entre-nous !

Je voudrais aussi, d'ores et déjà, avant de présenter mon programme, en janvier prochain, amorcer des perspectives à ce sujet : pensons-nous à la rationalisation des investissements, bien au-delà de la seule ville de Marseille ? Pensons-nous à la sauvegarde des services publics pensés comme des services rendus aux Marseillais ? Pensons-nous à l'efficacité vérifiée mais aussi au plaisir d'un travail bien fait des agents qui, à force d'être stigmatisés se sentent en dehors de la communauté marseillaise ? Vous aurez, bien vite, des réponses à ce sujet...

Voilà ce que je crois souhaitable et nécessaire pour mener à bien ce grand chantier des transports, de la circulation, des déplacements pour Marseille et l'aire métropolitaine marseillaise.

Dans ce grand chantier, on a parlé de tout sauf des piétons, j'ai été étonné que personne n'aborde ce sujet ce soir. Moi je ne les ai pas oubliés. La place des piétons dans la ville est pourtant essentielle, elle sera prise en compte. Je souhaite qu'ils retrouvent le plaisir et l'agrément de revivre dans leur ville et d'utiliser des espaces, trottoirs, esplanades et places débarrassés des stationnements anarchiques et des différents obstacles qui sont souvent la résultante d'un laisser-aller coupable mais aussi d'une gestion mal pensée et mal assurée du cadre de vie.

Et comment oublier ici les personnes handicapées ? Elles doivent pouvoir exercer, au même titre que tous les autres, leurs droits de citoyens. Je vois le regard d'Armand, et je lui dis : on est pas encore à l'heure du bilan mais que de chemins accomplis au Conseil général en quelques années ... Nous ne pourrions pas mettre en œuvre immédiatement et tous seuls, ce serait mentir que de l'affirmer, tout ce que prévoit la loi de 2005. Mais nous pouvons, dès le début du mandat, et tout au long de la mandature, concrétiser un certain nombre de choses. Des mesures progressives seront étudiées pour la circulation dans la ville, la traversée des voies et des avenues, la levée des obstacles physiques plus durement ressentis par nos concitoyens, déjà pénalisés par un handicap. Je veillerai par des mesures appropriées, même les plus simples, comme le respect des places de parking réservées, à faciliter la vie des personnes handicapées. Plus encore, un confort de vie à Marseille. Vous connaissez ma motivation et mon investissement personnel sur cette question, je ne vous trahirai pas... faites-moi confiance !

Enfin, à l'image de ce que j'ai déjà fait au conseil général, j'utiliserai les nouvelles technologies de l'information et de la communication, pour les mettre à leur service et à celui de leurs associations auxquelles je veux, pour bien en connaître un certain nombre, rendre ici un hommage appuyé.

Il est temps de mettre en place une grande politique des transports en commun pour notre ville et son agglomération. Sans diaboliser l'utilisation de la voiture, qui est et restera encore nécessaire, vous l'avez compris l'accent sera mis sur les transports collectifs.

Notre politique sera moderne, efficace, adaptée, non seulement aux besoins de notre population, mais aussi, j'en prends l'engagement, elle répondra aux exigences de l'environnement, du cadre de vie et du développement durable qui est le grand défi à relever de demain.

C'est le projet que les Marseillaises et les Marseillais attendent. Nous le bâtissons ensemble.

Jean-Noël Guérini  
Discours prononcé le 29 novembre 2007

jn-guerini.fr  
guerini2008.fr